



TELLIN

Bulletin Communal - bimestriel octobre 2017- n° 170



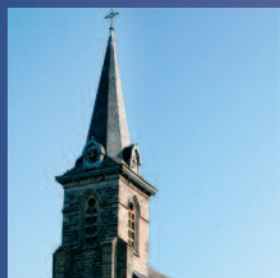
Noces d'or



Noces de diamant

L'Echo de nos Clochers

www.tellin.be





**TOUT FAIRE
MATERIAUX**

Gilles s.p.r.l.

<http://www.toutfaire.be/gille/>

Rue de l'Abattoir, 28

5580 ROCHEFORT

Tél. 084/244.901 - Fax : 084/212.571

E-mail: info@gilles-rochefort.be

COMBUROCHE s.a.



**VOTRE EXPERT
CHALEUR**

Regifo
Edition

Ce bulletin est réalisé par
la sprl REGIFO Edition
rue St Roch 59 - Fosses-la-Ville
T. 071/74 01 37 • F. 071/71 15 76

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés.

Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous !

info@regifo.be
www.regifo.be

Votre conseiller en communication,
Mr Roland CROSSET
se fera un plaisir de vous rencontrer.
087/26 78 86

Regifo.be
Edition SPRL

Notre société réalise depuis plus de 30 ans pour les indépendants, associations, PME, entreprises et autres...

- Création logo - Création image visuelle
- Flyers - Triptyques - Folders (avec ou sans distribution en toutes-boîtes)
- Brochures et dépliants explicatifs ou de présentation
- Cartes de visite - Bons de commande - Factures - Bordereaux

- > Vous êtes à la recherche d'une nouvelle collaboration dans ce domaine.
- > Vous souhaitez donner un nouveau dynamisme à votre communication.
- > Vous êtes sensibles au budget que représente votre poste communication.

Nous sommes la solution.

Vous désirez un renseignement sur nos services ?

Contactez-nous, nous viendrons vous présenter tout notre savoir-faire :

Par mail : info@regifo.be ou par tél. **071 / 74 01 37**

- rue Saint-Roch, 59 - 5070 Fosses-la-Ville -



Le mot du Maïeur

Les vacances d'été sont derrière nous, et j'espère que vous en avez bien profité.

Dans ce mot, je voudrais d'abord vous parler de la situation au niveau de la distribution d'eau, quitte à manquer d'originalité. Malgré les dernières pluies, la situation reste critique : la production couvre de justesse la consommation. La découverte et la réparation de fuites importantes ont permis heureusement de diminuer la consommation d'eau ; et la remise en service du puits de Resteigne permet d'alimenter une partie du même village, soulageant ainsi la production des autres sources. Merci au personnel communal pour son investissement.

Le dernier arrêté limitant la consommation d'eau reste donc d'application. Soyons économes dans l'utilisation de l'eau de distribution. Pour votre information, l'intervention de la protection civile pour l'alimentation de notre réservoir d'eau n'est pas un service gratuit : pour le mois de janvier 2017, la facture des prestations de la protection civile s'élève à 26.000 €, uniquement pour le transport de l'eau. Dépense qu'il faudra intégrer dans le prochain calcul du futur coût vérité de l'eau.

Toujours au niveau de l'actualité communale, ce 3 octobre ont eu lieu les traditionnelles ventes de bois marchands ; ces dernières se font depuis quelques années conjointement avec le domaine provincial de Mirwart, et c'est la commune de Tellin qui organisait la vente cette année. Les résultats de ces ventes de bois sont inférieurs aux estimations mais plusieurs lots ont été invendus ; pour ces derniers, une revente est prévue le 24 octobre.

Je voudrais poursuivre par deux informations. Je vous rappelle que la commune s'est dotée du système BE-alert, qui permet de vous avertir de toute situation d'urgence sur la commune. Je vous invite à nouveau à vous inscrire sur le site www.be-alert.be, c'est gratuit.

Je vous rappelle également que l'affichage de vos manifestations le long des routes nécessite une autorisation. Si la voirie est communale, la demande doit être adressée à la commune ; si la voirie est régionale (RN traversant nos villages), la demande doit être adressée au SPW (Service Public de Wallonie). Une commune voisine a ainsi reçu une amende pour affichage le long des voiries régionales sans autorisation ... à bon entendre... L'administration communale est à votre disposition pour vous aider dans vos démarches.

Enfin, je terminerai en mettant à l'honneur les couples jubilaires que nous avons fêtés ce 16 septembre. Cinq couples étaient à l'honneur : deux noces de diamant (60 ans de mariage) : Andrée Dehareng et Henri Janicki (Tellin), ainsi que Godelieve Gardin et Jean Colle (Grupont) ; et trois noces d'or (50 ans de mariage) : Nicole Goyvaerts et Guy Schouppe (Resteigne), Huguette Degeye et Jean Lamotte (Resteigne) ainsi que Jacqueline Boigelot et Omer Van Den Bergh (Bure)... Encore félicitations à eux.

Je souhaite plein de succès à tous ceux qui ont repris le chemin de l'école ou du travail.

Jean-Pierre Magnette
Bourgmestre



« ECHOS DE NOS CLOCHERS » n° 171.

Notre prochain bulletin communal sera distribué la semaine du lundi 18 décembre au vendredi 22 décembre 2017. Les articles pour ce numéro devront nous parvenir par mail à l'adresse suivante : mariane.remacle@tellin.be pour le lundi 20 novembre 2017.

REMACLE Mariane

Echos de nos Clochers nr 170 SOMMAIRE

1. Administration

Le mot du maïeur
Date de rentrée articles nr 171
Communication de la SPGE
Bibliobus
Echos de la minorité
Be Alert
Quoi de neuf sur les travaux ?
Application « Mon Dossier »

2. C.P.A.S

Service Mobilité
Séance d'information Webetic
Repair Café
Pas à Pas
Restaurant Social « Le Pâchy »

3. Environnement

Distribution de plants d'arbres
Des nouvelles du P.C.D.N.
Wallonie Energie Guichets

6. Extrascolaire

Appel à la population

7. Agenda

Balade gustative
La Hotte Tellinoise – Concours de couyon
Visite de Saint-Nicolas

8. Divers

Patro



COMMUNICATION DE LA SOCIÉTÉ PUBLIQUE DE GESTION DE L'EAU.

Augmentation du coût-vérité à l'assainissement de l'eau le 1er juillet 2017

Objectif : une eau saine pour une Wallonie durable

Ce samedi 1er juillet, le coût-vérité à l'assainissement (CVA), un des facteurs déterminants du prix de l'eau en Wallonie, augmentera de 0,25 €/m³. Cela représente une augmentation moyenne de 2 € par mois et par ménage.

1. Qu'est-ce que le coût-vérité à l'assainissement (CVA) ?

Le prix de l'eau en Wallonie se compose de plusieurs paramètres dont les principaux sont le coût vérité à l'assainissement (CVA) et le coût vérité à la distribution (CVD).

Le CVA inclut toutes les charges liées à l'assainissement public des eaux usées assuré par la Société publique de gestion de l'eau (SPGE).

2. A quoi ça sert ?

A financer 3,7 milliards € d'investissements en 15 ans. Aujourd'hui, les capacités de traitement des stations d'épuration installées couvrent plus de 90% des habitations wallonnes. La qualité des eaux s'est considérablement améliorée.

Selon le principe du « coût-vérité », les investissements nécessaires pour la mise en conformité de la Wallonie doivent être répercutés sur la facture des consommateurs. Afin de ne pas impacter une seule génération et d'éviter une augmentation colossale et brutale du prix de l'eau, la SPGE a lissé sur le long terme les augmentations du prix de l'eau et ce via un recours maîtrisé à l'emprunt.

3. Quand est-ce que ça va arrêter d'augmenter ?

Il n'y aura pas d'augmentation du CVA entre le 2 juillet 2017 et le 31 décembre 2019. En effet, le régulateur wallon du prix de l'eau a validé une trajectoire de 2,5 ans qui permet de donner plus de prévisibilité à l'évolution du CVA.

Au-delà de 2019, l'ambition de la SPGE est de devoir au maximum solliciter une augmentation du CVA correspondant à l'inflation. Son plan financier est conçu de la sorte, en permettant un indispensable processus de désendettement, tout en conservant des capacités d'investissements pour encore améliorer la qualité de l'eau, pour une Wallonie durable.

BIBLIOBUS



!!! Nouvel arrêt du bibliobus !!!

Bonne nouvelle, depuis le 1er septembre, le bibliobus s'arrête également à Tellin !

Programme :

Chaque 1er mercredi du mois :

Bure : 09h00 - 10h00 (rue de Belvaux, 13)

Tellin : 10h30 - 11h30 (école)

Chaque 4ème lundi du mois :

Resteigne : 13h30 - 14h30 (Parking salle des fêtes)

Echo de la minorité

Dans un an, auront lieu les élections communales.

5 années de législature se sont écoulées.

L'heure n'est pas encore au bilan quoique...

L'occasion vous est donnée d'être présents au débat publique en assistant aux séances du Conseil Communal.

Nous vous y donnons rendez-vous

le 7 novembre prochain.

Le Conseil Communal se déroule dans la salle communale décentralisée à Resteigne.

Nous interpellons la majorité sur l'un ou l'autre sujet qui nous semble important.

Pour rappel :

La majorité est composée du bourgmestre et de 4 échevins (y compris la présidente du C.P.A.S.) ainsi que de 3 conseillers.

La minorité ou opposition est composée de 3 conseillères.



Françoise Boevé-Anciaux



Isabelle Bovy-Lecomte



Anne Charlier-des Touches

.bealert

BE-Alert est un système national qui vous alerte en cas de situation d'urgence. Un bourgmestre, gouverneur ou le Ministre de l'Intérieur peut activer BE-Alert pour envoyer un message à tous ceux qui seraient impactés par une situation d'urgence. Tous les habitants peuvent ainsi obtenir rapidement les recommandations nécessaires, ex. : fermer portes et fenêtres en cas d'incendie. Le message BE-Alert peut être transmis via sms, téléphone ou email.



Alerte par SMS en situation d'urgence

BE-Alert: alerté directement en situation d'urgence

Le Centre de Crise du Service public fédéral Intérieur travaille à la modernisation des canaux d'alerte.

BE-Alert est un nouvel outil d'alerte qui vise à avertir de manière plus rapide, plus claire et à informer au mieux la population directement concernée par une situation d'urgence.

Comment vous inscrire ?

Pour vous inscrire, vous devez vous rendre sur le site <http://www.be-alert.be> et cliquer sur le bouton "Inscrivez-vous" en bas de la page. Ensuite, vous complétez vos coordonnées.

Si vous ne disposez pas d'accès internet, un document « papier » est disponible au secrétariat de l'Administration Communale (Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00, les mercredi et vendredi de 13h00 à 16h00).

Vos informations ne seront utilisées que pour une alerte en cas d'urgence. L'inscription, ainsi que la réception des messages d'alerte, sont sans frais pour le citoyen.

Comment serais-je alerté ?

Selon la situation d'urgence, l'autorité responsable de la gestion de crise peut décider d'envoyer un message d'alerte via les canaux dont elle dispose. Pour recevoir ces messages envoyés via BE-ALERT, vous devez vous inscrire au préalable.

Par cette inscription, vous pouvez en outre choisir d'être alerté par :

- message vocal sur votre téléphone fixe ou mobile
- SMS sur votre téléphone mobile
- message écrit par e-mail
- message écrit par fax

Les autorités peuvent également envoyer automatiquement des messages d'alerte via leurs comptes Twitter et Facebook. Nous vous conseillons donc de suivre dès maintenant les comptes officiels de la Province et/ou du Centre de Crise National.



Centre de crise sur Facebook



Centre de crise sur Twitter

Quoi de neuf sur les travaux ?

Distribution d'eau :

Vu les pluies de ces dernières semaines, la situation tend à s'améliorer en ce qui concerne l'état des sources approvisionnant la Commune.

La prudence reste toutefois de mise quant à l'utilisation rationnelle de l'eau de distribution et l'arrêté pris par le Bourgmestre afin de limiter l'usage aux simples utilisations domestiques est toujours d'actualité.

Nous vous remercions pour votre compréhension ... Même si cela n'est pas le cas de tout le monde.

Voirie et sécurité :

Plan de Déplacements Scolaires :

Les travaux du Plan de Déplacements Scolaires relatif à l'aménagement des abords de l'école de TELLIN sont terminés.

Plan d'Investissement Communal :

Les travaux de remplacement des filets d'eau et du revêtement des rues de Stan, du Tchênet et Clos du Chaurnet sont également en voie d'achèvement.

A la lecture du présent bulletin, les travaux rue de Lestery à Bure seront également dans leur phase terminale.

PCDN :

Mise à ciel ouvert du ruisseau du village à Restaigne :

Les travaux de mise à ciel ouvert du ruisseau du village sont réalisés par les services communaux et les membres du PCDN dont les chevilles ouvrières sont MM. Piersens et Lavis.

Nul doute que ces travaux amélioreront la protection de la flore et faune locale tout en rendant un charme bucolique à ce ruisseau.



Bâtiments publics :

Bonne nouvelles pour nos enfants, la Ministre de l'Éducation en charge des Bâtiments scolaires, Mme Marie-Martine SCHYNS, a

signé fin septembre la promesse ferme de subsides pour la réalisation des travaux d'aménagement d'un réfectoire et d'un préau à l'école de Restaigne.

Ces travaux peuvent être notifiés dès à présent à l'entreprise adjudicatrice, GERARD Constructions de Bertrix.

Le début des travaux peut être programmé fin de cette année, mais la période hivernale et les congés de la construction nous poussera plutôt à les prévoir pour le printemps 2018.



La Commune de TELLIN a été interpellée dernièrement par les services de secours ainsi que les services des immondices concernant le passage difficile dans certaines rues.

Nous constatons que beaucoup de haies ne sont pas taillées, que des arbres pendent au-dessus de la voirie et envahissent le domaine public. Des avis seront transmis dans les prochaines semaines et les haies qui ne sont pas taillées correctement risquent de l'être aux frais des propriétaires riverains. A vos sécateurs....

Pascal PETIT

Agent Technique en chef Service Travaux



Connaissez-vous « Mon DOSSIER », l'application en ligne qui vous donne accès à vos données et certificats du Registre national ?

Mon DOSSIER est l'application en ligne du Service Public Fédéral Intérieur qui vous permet de consulter votre dossier personnel au Registre national. L'application a été complètement RELOOKÉE et de nouvelles fonctionnalités ont été ajoutées.

Grâce à cette application, vous pouvez vérifier vos informations enregistrées au Registre national, signaler des erreurs, communiquer vos données de contact et prendre connaissance des organismes qui ont consulté vos données personnelles au cours des six derniers mois.

Un des atouts principaux de l'application est qu'elle vous permet, où que vous soyez, de télécharger ou d'imprimer des certificats électroniques émanant du Registre national (tel que le certificat de composition de ménage).

Changements apportés

Le contenu et le lay-out des certificats ont été modifiés afin de renforcer le caractère authentique du certificat.

La structure et la présentation de l'application ont également été revues afin d'en faciliter l'utilisation.

Le nombre de certificats pouvant être obtenus via Mon DOSSIER est passé de cinq à dix :

1. extrait des registres ;
2. certificat de résidence principale ;
3. certificat de résidence principale avec historique ;
4. certificat de composition de ménage ;
5. certificat de vie ;
6. certificat de nationalité belge ;
7. certificat d'un électeur belge ;
8. certificat de cohabitation légale ;
9. certificat de résidence en vue d'un mariage ;
10. certificat du mode de sépulture et/ou rites

En outre, le Registre national, via Mon DOSSIER, vous offre la possibilité de communiquer sur base volontaire vos données de contact ou certaines d'entre elles : numéro de téléphone, de Gsm, de fax et une adresse e-mail.

De nombreux avantages

La production de certificats au moyen de Mon DOSSIER représente une véritable simplification administrative, tant pour les communes que pour les citoyens et offre de nombreux avantages :

Plus facile : vous ne devez plus vous déplacer jusqu'à l'administration communale.

Plus rapide : vous disposez immédiatement du certificat. Vous

n'êtes plus tributaire des heures d'ouverture de votre administration communale mais pouvez demander les certificats, depuis chez vous, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Moins cher : l'application Mon DOSSIER et ses certificats sont gratuits.

Plus sécurisé : Mon DOSSIER délivre des certificats électroniques dont la signature peut être contrôlée de manière électronique.

Protection de l'environnement : l'utilisation de certificats électroniques réduit la consommation de papier. La diminution du nombre de déplacements à l'administration communale est synonyme d'une réduction de la pollution.

La communication des données de contact s'inscrit dans la démarche de simplification administrative. Les autorités publiques ayant accès à ces données pourront ainsi communiquer de manière plus rapide et plus efficace avec le citoyen.

Valeur juridique

Les certificats électroniques obtenus via Mon DOSSIER disposent du cachet électronique du Registre national et ont par conséquent la même valeur juridique que ceux délivrés par la commune. Les instances exigeant ces certificats ne doivent donc pas les refuser ; elles sont d'ailleurs sensibilisées sur ce point.

Nous recommandons même fortement d'utiliser la version électronique car elle permet de vérifier l'authenticité du certificat.

Pour de plus amples informations concernant l'application « Mon DOSSIER », veuillez vous adresser au Helpdesk de la Direction générale Institutions et Population du SPF Intérieur:

Helpdesk Belpic

Tél : 02 518 21 16 - helpdesk.belpic@rrn.fgov.be

Connexion à Mon DOSSIER

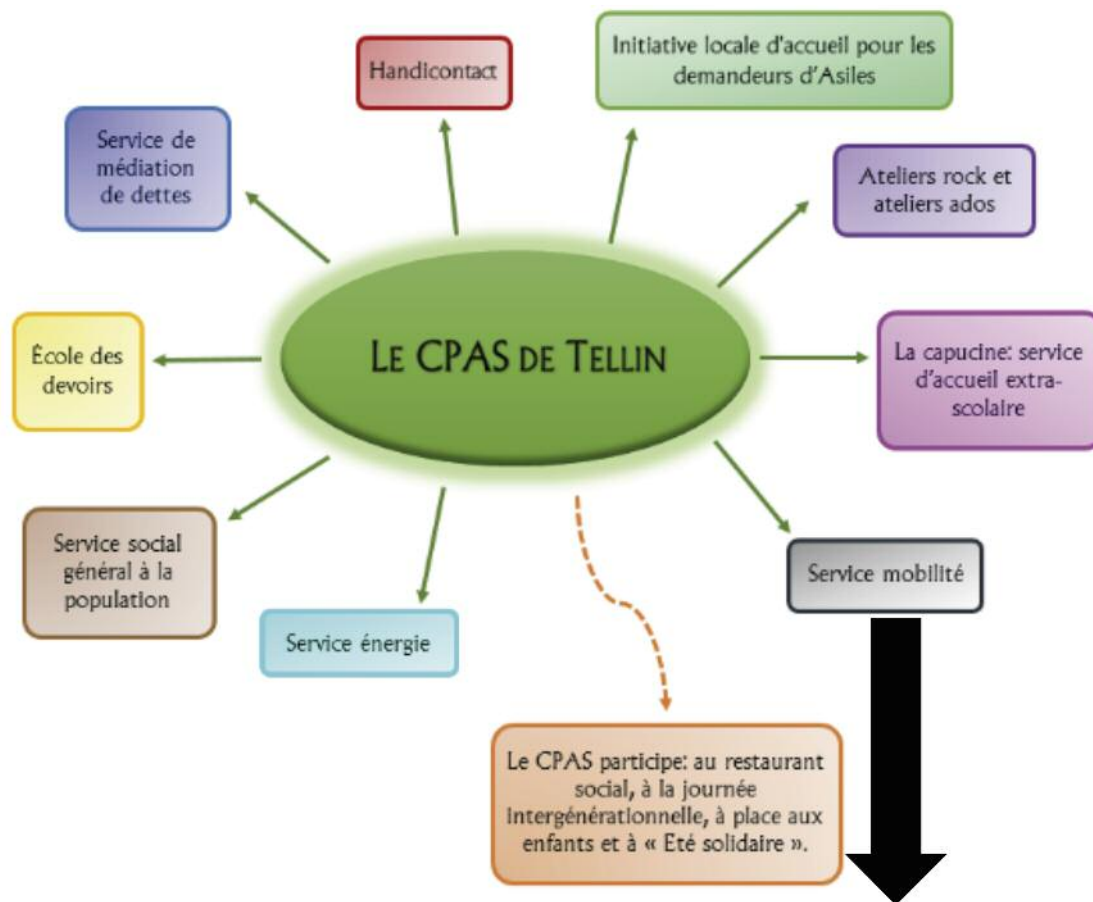
L'accès à Mon DOSSIER requiert la carte d'identité électronique (eID) et un lecteur de carte. Ce dernier doit être installé avec le logiciel approprié :

http://eid.belgium.be/fr/utiliser_votre_eid/installer_le_logiciel_eid.

Une fois le lecteur de carte correctement installé, vous pouvez accéder à Mon DOSSIER au moyen de votre eID sur le site <https://mondossier.rrn.fgov.be/https://mondossier.rrn.fgov.be/>.

Afin de vérifier votre identité, votre code PIN vous sera demandé avant de pouvoir accéder à vos données personnelles.

LE CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE DE TELLIN C'EST...



Le service mobilité : Si vous avez des difficultés pour vous déplacer ou pas de véhicule, nous pouvons vous proposer un accompagnement dans vos déplacements (courses, médecins, démarches administratives, sociales,...). Nos déplacements sont possibles dans un rayon de +/- 30 kms maximum, du lundi au vendredi entre 8h30 et 16h30. Tarifs : forfait de 2.60 euros pour moins de 8 kms – 0.35 euros/ km pour les trajets de + de 8kms – 1.25 euros par demi-heure d'accompagnement. Gratuité pour les enfants de moins de 12 ans (mais doivent être accompagnés par un adulte). La course est à payer au chauffeur.

Le Flexitec : Aux conditions du TEC, nous pouvons vous prendre en charge à l'adresse de votre choix ou un arrêt TEC et vous déposer à l'adresse de votre choix ou un arrêt TEC (qui peut se situer en-dehors du territoire communal). **L'origine ou la destination du trajet doit obligatoirement comprendre une adresse de la commune ou un arrêt TEC dans la commune.**

Tarifs : 1.90 euros (1 à 2 zones : tarif next) – 3.00 euros (+ de 2 zones : tarif horizon). La course est à payer au chauffeur. Nous pouvons prendre en charge un maximum de 8 trajets par personne ou 4 allers-retours par mois maximum.

Réservation 48h à l'avance au 0495/ 807 183 (Wendy TRICNAUX). Lors de votre réservation, nous examinerons avec vous la meilleure option possible pour votre déplacement.



SÉANCE D'INFORMATION

J'apprends à gérer Internet au quotidien avec mes enfants

Cette séance Webetic est organisée par le CPAS de Tellin, en partenariat avec les services Plan de cohésion sociale, extrascolaire et l'Espace public numérique



Jeudi
26 octobre 2017
à 19 heures

Tellin
Office du tourisme
rue Grande, 21 (6927)



Contact :
Louise Evrard / Isabelle Dory
084/36 66 85

Réservation obligatoire

P.A.F. :
Gratuit - Garderie assurée pour les enfants sur réservation

Webetic est un projet mené par la Ligue des familles et Child Focus, avec le soutien de la Loterie Nationale



Des **rencontres** entre parents, grands-parents, pour partager ses expériences.
Des ateliers **ludiques et créatifs** pour les parents et leur(s) enfant(s).
Des **sorties collectives** pour toute la famille.

« Découverte ou redécouverte de la lecture avec son enfant »
Mercredi 15/11 à 13h30 – Mont du Carillon 26

« Le Fourneau St-Michel prend ses quartiers d'hiver »
Dimanche 26/11 dès 15h

« Débat sur la parentalité via un jeux de société »
Jeudi 14/12 de 9h à 11h – Maison de village de Tellin

Informations et inscriptions
auprès du CPAS TELLIN
EVRARD Louise au 084/36.66.85



Jeter ? Pas question

DIMANCHE 05 NOVEMBRE 2017
DE 10 A 13H
A LA MAISON DE VILLAGE DE TELLIN
Rue Grande, 27

Accueil en toute convivialité !

NOUVEAU !
présence d'un **atelier réparation couture** également !

Pour plus de renseignements :
contact DORY Isabelle – Plan cohésion Sociale
Tél : 084/36 66 85

Editeur responsable : ROSSIGNOL Natacha

PETIT MOBILIER ABIME
VELOS QUI DERAIENT
ELECTROMENAGER CASSE
ORDINATEUR EN PANNE

NE JETEZ PLUS !
VENEZ AU REPAIR CAFE

REPARONS-LES ENSEMBLE
EN SUIVANT DE BONS CONSEILS
DES REPARATEURS BENEVOLES



RESTAURANT SOCIAL « LE PACHY »

OUVERT
TOUS LES 15 JOURS
LE MARDI

Prochaines dates

07 novembre 2017 :

Informations sur les différents types de crédits présentées par le Groupe Action Surendettement de Martelange

21 novembre 2017 :

Animation sur les économies d'énergie présentée par Madame Questiaux, conseillère énergie CPAS

05 décembre 2017 :

Démonstration soin des peaux matures par Sylvia Jacques, esthéticienne

19 décembre 2017 :

Marché de Noël à Namur (retour prévu après 16h)

Inscriptions obligatoires pour les repas et animations
au 084/366787 (Nathalie Vincent)

A la maison de village
rue Grande, 27 à Tellin



Avec la participation
du Plan Cohésion Sociale
le Conseil Communal Consultatif
des Aînés
le CPAS

SAMEDI 25 NOVEMBRE 2017

9h à 13h

Office du Tourisme

Rue Grande 23



Dans le cadre de la SEMAINE DE L'ARBRE 2017, la commune de Tellin a été choisie par le SPW – Agriculture, ressources naturelles et Environnement pour organiser la distribution de plants au public.

Les essences disponibles seront entre autre, de l'érable, du cornouiller, du saule et de la Viorne, mais aussi des petits fruitiers.

Notez la date, les informations pratiques suivront début novembre !

2017 ANNÉE DE LA
VIORNE



Wallonie

Des nouvelles du PCDN

Dans le cadre de la Journée des chauves-souris, Mr Francis Bathy, en collaboration avec le PCDN, a procédé à l'installation de nichoirs à divers endroits de la commune. Les petits chiroptères bénéficieront au printemps prochain de logements tout confort afin de passer la saison bien à l'abri !

Merci aux bénévoles qui nous ont accompagnés !



Les Saisons de la Photo

Dans la continuité de cette journée d'actions pour les chauves-souris, M. Guy Deflandre a partagé avec nous sa passion pour celles qu'il nomme « Les Acrobates de la Nuit ». Une conférence qui a captivé tous les participants. L'exposition photographique inaugurée à cette occasion a attiré tous les regards !



Vous construisez ? Vous rénovez ? Vous voulez faire des économies d'énergie ?



Libramont

Grand'Rue 1, B-6800 Libramont
Tel : 061/620.160

guichetenergie.libramont@spw.wallonie.be
Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h ou
sur rendez-vous
<http://energie.wallonie.be>

Permanences à :

Bastogne : 1^{er} jeudi (13h30-17h) et 3^{ème} jeudi (15h-19h)
Vielsalm : jeudis jours de marché (9h30-12h)
Neufchâteau : 1^{er} et 3^{ème} mercredis (13h30-16h30)
Houffalize : 2^{ème} jeudi (13h30-16h30)
Wellin : 2^{ème} mercredi (14h-17h)
Bouillon : 4^{ème} jeudi (13h-16h)

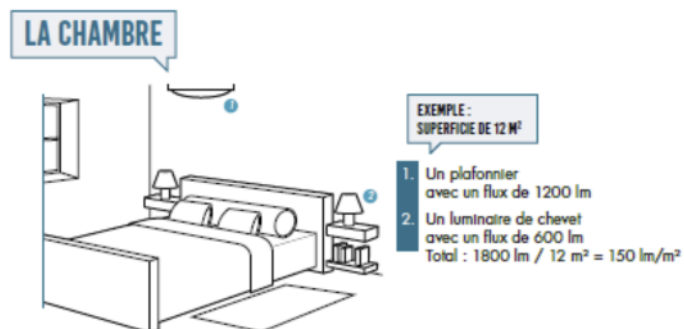
Astuces pour un éclairage efficace : la chambre d'enfant

Septembre, c'est l'occasion de prendre de bonnes résolutions pour la rentrée des classes : étudier régulièrement, garder un bureau propre et rangé,... Mais pour que la chambre de votre enfant soit propice au travail, il faut veiller à ce que son éclairage soit optimal !

Tout d'abord, valorisez la lumière naturelle, la meilleure pour l'œil humain mais aussi la seule qui soit gratuite. Ceci passe inévitablement par un bon agencement de la chambre de manière à profiter au mieux de l'éclairage naturel sur le bureau.

Ensuite, pour ce qui est de l'éclairage artificiel, choisissez un plafonnier qui donnera une lumière diffuse sans créer de zone d'ombre. En complément de ce plafonnier, pour ne pas le surdimensionner, ajoutez un ou plusieurs éclairages d'appoint (table de chevet et bureau).

Quelle quantité de lumière ? Entre 100 et 250 lumen/m² (le nombre de watts dépend de la technologie de l'ampoule)



De manière pratique, préférez une lampe de chevet munie d'un abat-jour pour ne pas avoir de vue directe sur la source lumineuse et placez-la à minimum 30 cm des yeux. Pour le bureau, choisissez un luminaire orientable permettant de diriger l'éclairage.

Enfin, pour favoriser l'endormissement et ne pas perturber le sommeil, il est conseillé d'éviter d'avoir une vue directe sur les veilleuses et de proscrire celles qui sont trop lumineuses ou de teinte bleutée.



Appel à la population



**Accueil des enfants durant le temps de midi
et/ou participation à l'école de devoirs.**

Dans chaque implantation scolaire, un accueil est proposé aux enfants qui souhaitent manger à midi.

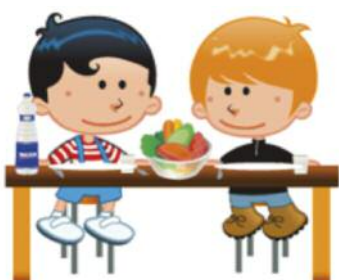
Cet accueil est assuré par des accueillants qui apportent aux enfants, la sécurité, l'aide et l'encadrement nécessaire de 12h à 13h15.

Si vous aimez la compagnie des enfants, si vous souhaitez partager du temps avec eux, alors n'hésitez pas à nous contacter. Les responsables communaux recherchent des personnes disponibles.

De même, si vous avez une heure de temps par semaine pour faire les devoirs, apprendre à lire et aider les enfants dans leurs apprentissages, alors rejoignez l'équipe de l'école des devoirs « la passerelle » le lundi et/ou le jeudi de 16h à 17h30.

Il n'est pas nécessaire d'être présent les deux jours.

**Vous avez du temps à consacrer aux enfants, alors vite,
contactez Françoise Vanlaere au 084/387614 ou 0499/697268**





Dimanche
29 octobre 2017
Seconde balade
gustative

Organisation du Comité
des parents et
des enseignants de
l'école de TELLIN

La
HOTTE TELLINOISE

R **R**

organise son traditionnel
Grand Concours de Couyon
le vendredi 24 novembre 2017
à la salle "Concordia" rue Grande
à Tellin

Inscriptions à partir de 19hr30
Participation: 12.-€ ou 10.-€ en prévente.

1er lot de 175.-€
2eme lot de 125.-€
Nombreux autres lots.

B **B**

Départ de la salle « La Capucine »,
 Mont du Carillon, de 10 h à 12 h sur un parcours d'environ 5 kms à travers le village.

Tout au long du chemin, dégustation de produits locaux (bières, charcuteries, jus de pommes, potage,...) en collaboration avec la Confrérie de la Djaye de Tellin, Catherine Dessy,...

Le midi, petite restauration à la Salle « La Capucine » (Boulettes, sauce tomate, frites et dessert surprise).

Bar et restauration ouverts à tous.

Adulte : 15 euros (balade + repas)
8 euros (si repas seul)
8 euros (si balade seule)

Enfants : 6 euros (balade + repas)
5 euros (si repas seul)

Renseignements et inscriptions avant le 23 octobre.

Chez Sabine DEBATTY – GSM : 0472/28.46.46

**La
HOTTE TELLINOISE**



Le samedi 25 novembre 2017 à
14h00: Saint-Nicolas rendra visite,
à la salle "Concordia" de TELLIN,
aux enfants nés de 2006 à 2017.

Divers

Chers enfants, parents, ami(e)s du patro,



Voici les dernières nouveautés pour cette rentrée Patro.

Au mois de septembre, Edouard Bousmanne et Claire Poncelet ont repris la relève au niveau de la présidence.

Si tu as entre 4 et 16 ans (2001-2013), tu peux nous rejoindre les samedis de 14h-17h au Foyer culturel à Bure.

Si tu as +16 ans, tu peux également nous rejoindre au niveau de l'équipe d'animation.



Les prochaines activités se dérouleront le 07, 14, 28 octobre, le 04, 11, 25 novembre et le 02, 09, 16 décembre. Pour la suite du calendrier, il sera communiqué dans les prochaines semaines.

En ce qui concerne la répartition des sections et des animateurs :

- Benjamin-benjamine (4-7 ans) : Claire, Olga (Guanaco)
- Chevalier-étincelle (8-11 ans) : Edouard (doudou), Antoine
- Aventurier-aventurière (12-16 ans) : Thony, Arthur (Ai)

Pour plus de renseignements, n'hésite pas à nous contacter via la page facebook (Patro "Les cloches" de Tellin) ou via les présidents (Edouard : 0497/29.07.85., Claire : 0498/40.74.36.).

Olga Bousmanne

Like us on Facebook

Atelier de réparation agréé toutes marques
Vente de véhicules neufs et d'occasions



autoselux Rue de Rochefort 64a, 6927 Tellin - 084/223.123 - www.autoselux.be

CENTRE ESSO ARDENNES-CONDROZ
Ets WARIN S.A.



*Une chaleur!
d'avance!*



*Depuis plus
de 75 ans*



Marche: 084/31.13.57 Graide: 061/51.10.26
www.warin-mazout.be



DELVENNE Frères
Tailleur de pierre - Marbrier
Pierres - marbres - granits
pour le bâtiment - caveaux - monuments

Rue de bouges 49
6927 RESTEIGNE
Tel : 084/38.84.00



LIBERT
s.p.r.l.
Assureurs-Conseils
Prêts & Placements

OCA : A-cB 13.999

Rue de la Libération, 64 - 6927 TELLIN
Tél. : 084/36 61 43 - Fax : 084/36 70 03

JP JACQUET
LALLEMAND

RAMONAGE - TUBAGE

084 / 21 34 28
0474 / 55 74 65
jacq1976@hotmail.be



Construction - Rénovation - Transformation

Maçonnerie pierre naturelle
Martial Thiteux
Rue de bouges 19 - 6927 RESTEIGNE

0484/72 89 90 m.thiteux@skynet.be
DEVIS GRATUIT

*Outillages
Gruslin sprl*

**Matériels - Outillages de jardin
et Forestiers - Remorques**



Rue de la Libération, 260 - 6927 TELLIN
Tél. 084 36 63 77 - Fax 084 36 69 77
juliengruslin@skynet.be